

É D I T O

**Francois Scheer, Ambassadeur de France,
Président de l'association GENERATION EUROPE 21**

Voici longtemps que l'Europe n'avait autant occupé les esprits. Constitution, Turquie, relations avec les Etats-Unis, retard de croissance, les sujets de débats ne manquent pas. On doit se réjouir de ce réveil des opinions publiques. Il a cependant un revers: si débat il y a, il conduit plutôt à entretenir le doute dans l'esprit du plus grand nombre, car au final, la question: où va l'Europe? demeure sans réponse. N'est-il pas temps de tenir aux Européens un langage de vérité, de leur dire que plus l'Europe s'élargit (et c'est historiquement un événement considérable pour elle et pour le monde), plus les perspectives de l'unité européenne changent, et que si le mouvement d'intégration doit être préservé, un nouveau cadre, un nouvel élan, une nouvelle ambition s'imposent?

Mais si la machine franco-allemande doit repartir, la volonté des deux gouvernements n'y suffira pas. Il y faudra un engagement fort de tous ceux qui, dans nos deux pays, sont profondément convaincus qu'hors une solide entente franco-allemande, il n'est point de salut pour l'Europe. Contribuer à nourrir cette conviction est au coeur du projet de

GENERATION EUROPE 21.

Notre association, créée en mai dernier, veut prolonger l'élan du quarantième anniversaire du traité de l'Elysée. Accompagner de façon critique les nouvelles initiatives (le conseil de ministres franco-allemand, le processus de Poitiers) et faire part des évolutions dans la société civile (associations, instituts de recherche, collectivités locales), tel est le but de l'observatoire franco-allemand.

Par le conseil, par des séminaires ciblés, par une base de données et des indicateurs annuels, nous essayons de jouer un rôle de catalyseur et de contribuer à la création ou à l'amélioration de coopérations concrètes. Rapprocher les sociétés civiles, informer les nombreuses initiatives de base des orientations politiques et la classe politique des projets sur le terrain, créer un lien entre tous ceux engagés dans le processus franco-allemand et tous ceux qui militent pour l'intégration européenne, tel est le but de notre modeste initiative.

APPEL

GENERATION EUROPE 21 s'est engagée avec d'autres associations dans la campagne en faveur du traité constitutionnel européen. Après un lancement à la Cité Universitaire à Paris le 16 novembre 2004, plusieurs manifestations en province sont prévues.

L'appel de l'ensemble des associations et le nom des signataires est consultable sur notre site internet **www.generationeurope21.info**. Vous avez la possibilité de le signer, aussi bien à titre individuel en tant que citoyen, qu'au nom d'une structure collective, sur le site **www.ensemblepourleoui.fr**.

N'hésitez pas à nous contacter si vous souhaitez organiser un débat sur ce thème avec nous dans les mois à venir.

A C T U A L I T É

UN GESTE FORT

La décision de faire ratifier par référendum, en France, la Constitution européenne a rendu plus difficile l'idée d'une ratification simultanée en France et en Allemagne, lancée par le premier ministre, Jean Pierre Raffarin. Elle a pourtant été reprise récemment par deux eurodéputés français et allemand, l'UDF Thierry Cornillet et le social-démocrate Jo Leinen, président de la commission constitutionnelle du parlement européen, qui suggèrent que le Congrès allemand soit réuni le jour du référendum français, et proposé le 8 mai. " Le geste très fort que constituerait l'adhésion conjointe des peuples français et allemands(...), par l'effet d'entraînement qu'il créerait, augurerait d'une bonne fin de la procédure de ratification ", disent-ils..

Vœu pieu? La décision d'ouvrir les négociations d'adhésion avec la Turquie en octobre 2005, qui ouvre la voie à un référendum en début d'année en France, rend les deux calendriers compatibles. Il y aurait tout à gagner à mener les deux débats ensemble. La Constitution doit largement à l'apport des deux pays. Les deux gouvernements ont travaillé étroitement ensemble pour proposer le schéma qui a structuré le travail de la Convention chargée d'élaborer le

texte de base. Le dernier sondage Eurobaromètre de décembre montre que les opinions se rejoignent dans leur soutien de principe. Un débat parallèle serait dans l'esprit du temps, qui appelle à davantage impliquer les deux sociétés dans la relation franco-allemande.

On peut discuter du pour et du contre le référendum. La Constitution française de 1958, qui en fait un moment clé de la vie politique, voulait rompre avec une instabilité politique qui avait conduit en 1954 au rejet de la Communauté européenne de défense. La France a ratifié avec peine le traité de Maastricht, qui ouvrait la voie à l'euro, mais l'Allemagne, qui l'a approuvé sans débat, n'a cessé de traîner des pieds, alimentant le malaise.

La consultation interne du parti socialiste français, qui a stupéfait - et souvent agacé - les autres pays, a eu le mérite de mettre sur la table les problèmes. Le " oui " l'a emporté. Mais les arguments du " non ", qui mêlent l'insatisfaction sociale, la peur de l'élargissement et celle de la Turquie musulmane, doivent servir de leçon. Les dirigeants allemands reconnaissent qu'en Allemagne aussi, les réformes en cours et la question turque ne rendraient pas un référendum acquis d'avance.

A G E N D A

La semaine franco-allemande 2005 se déroulera du 16 au 22 janvier 2005 (nombreuses manifestations organisées, principalement dans le milieu scolaire) :

- 21 janvier à 11 heures: dans le cadre de cette semaine franco-allemande, **GE21** organise une conférence de presse à la Chambre Franco-Allemande du Commerce et de l'Industrie à Paris sur le thème du besoin de l'allemand dans les entreprises en France.

- samedi 22 janvier: La Fédération des Associations Franco-Allemandes (FAFA) organisera un colloque à la Cité Universitaire à Paris.

- 17 mars: Débats à la Maison de l'Europe à Paris sur le thème de la Constitution Européenne du point

de vue allemand

- 17 et 18 février (Bruxelles):

Confrontations organisera au Parlement Européen à Bruxelles un colloque sur le thème «nouveaux défis pour l'industrie européenne»
- 11 et 12 février (Berlin): Colloque trinational (France-Allemagne-Pologne) au BBI à Genshagen sur le thème « définition et avenir du travail»

- 25 et 26 février (Berlin): Réunion d'experts au BBI. «Qu'est-ce que l'identité européenne et pourquoi en avons-nous besoin?»

Les premiers rendez-vous dans le cadre du forum " Ensemble pour le oui " :

Le 17 mars, un débat sera organisé par le Professeur Ménudier à la Maison de l'Europe à Paris.



Depuis le 40e anniversaire du traité de l'Elysée, en janvier 2003, les sommets bi-annuels franco-allemands se sont transformés en conseils des ministres communs. Les ministères des deux pays, qui travaillent en tandem, doivent assurer une continuité dans leurs programmes de coopération bilatérale. Sous la coordination des secrétaires généraux à la coopération franco-allemande, ces programmes donnent lieu désormais à l'établissement de " feuilles de route ", qui permettent d'assurer le suivi de la coopération lors des conseils, ministère par ministère. Ces feuilles de route n'ont fait l'objet, jusqu'ici, que d'une publicité réduite. Elles intéressent pourtant tous les acteurs de la coopération - entreprises, associations, recherche, institutions éducatives ou sociales-, soit parce qu'elles sont concernés par les décisions prises ou en cours, soient qu'elles puissent apporter leurs idées afin d'établir des synergies entre le travail des ministères et la société civile. Nous donnons ici un résumé des feuilles de route préparées pour le dernier conseil des ministres du 26 octobre 2004 à Berlin.

- Projets culturels en pays tiers : le fonds de 400.000 Euros, créé en 2003, a rencontré un écho favorable auprès des réseaux culturels, permettant de financer 57 projets dans 48 pays, sur les cinq continents. Il a été décidé de porter sa dotation en 2005 à 500.000 Euros.
- Brigade franco-allemande: la BFA sera employée comme force de réaction rapide au profit de l'Otan ou sous l'égide de l'Union Européenne : elle constituera le noyau franco-allemand d'un des nouveaux groupements tactiques de l'UE.
- Fiscalité : les délais de traitement en procédure amiable des conflits d'imposition seront réduits à très brève échéance afin de mieux répondre aux besoins des entreprises et des particuliers. Une convention en matière de successions et de donations est en cours de finalisation.
- Police: suite de la renégociation des accords de Mondorf sur la coopération policière dans la zone frontière pour étendre les domaines dans lesquels elle s'exécute. Discussion d'un projet d'accord sur l'échange des données.
- Casier judiciaire : la phase expérimentale de l'interconnexion des casiers judiciaires français, allemand et espagnol devait être engagée avant la fin de l'année, avec pour objectif une interconnexion opérationnelle dans le courant 2005.
- Entraide judiciaire : le groupe de travail sur le terrorisme, créé en mai 2004, est chargé d'accompagner les évolutions que va connaître l'entraide judiciaire avec les nouveaux outils européens(mandat

d'arrêt européen...)

- Recherche : un deuxième forum de la coopération en matière de recherche aura lieu en 2005 en Allemagne. Il sera consacré aux technologies de l'information, de la communication, aux nanotechnologies, biotechnologies, sciences de la santé, au développement durable.

- Cancer: Les deux parties se sont mises d'accord sur un programme de coopération scientifique et un rapprochement des instituts de recherche. Un séminaire d'experts de haut niveau est prévu au printemps 2005 à ce sujet.

- Coopération régionale : le VDI-Technologiezentrum GmbH et la Datar ont effectué des études pour mettre en réseau les pôles de compétitivité et les réseaux de compétence associant dans les territoires les entreprises, les collectivités, les centres de recherche et de formation.

- TGV : engagement réaffirmé de réaliser l'interconnexion du TGV-est et de l'ICE d'ici 2007 par Forbach/Sarrebruck. Nouveau pont ferroviaire sur le Rhin entre Strasbourg et Kehl pour raccorder l'Alsace à la ligne Bâle-Karlsruhe d'ici 2010 : un groupe de travail technique conjoint des deux sociétés ferroviaire a été constitué.

- Coopération administrative : mise en place d'un master franco-allemand bilingue en administration publique pour de jeunes cadres et fonctionnaires disposant d'une expérience professionnelle d'au moins deux ans. Les deux établissements pivots sont l'ENA et l'université de Postdam.

L A N G U E S

Autant le communiqué du conseil de ministres du 26 octobre est resté vague, autant la conférence entre les recteurs et les responsables des Länder à Sarrebruck, en présence du nouveau ministre de l'Education, François Fillon, et du Plénipotentiaire Peter Müller, contient des propositions ambitieuses et un calendrier concret. L'Association des Enseignants d'Allemand en France se félicite de ce résultat et suivra de près sa mise en oeuvre. La société civile devrait tout faire pour accompagner ce mouvement. La brochure " l'allemand, passeport pour l'Europe " éditée par le ministère de l'Education Nationale et les Instituts Goethe sortira à l'occasion de la semaine franco-allemande (16-22 janvier). Elle contient nombre de chiffres utiles sur l'usage de l'allemand, les perspectives d'études et d'emploi, ainsi que les références des principaux sites Internet en rapport avec le sujet.

L'Institut Goethe de Paris a organisé avec le Centre de Recherche sur l'Allemagne de l'Ecole des Hautes Etudes en Sciences sociales (CERA), les 2 et 3 décembre, un colloque rassemblant des linguistes (MM. Hagège, Quintin, Trabant, Ammon), des praticiens de la Commission, de la ville de Berlin, de l'OFAJ et du DAAD, afin de réfléchir au concept de plurilinguisme. On peut regretter que les différentes tables rondes et conférences n'aient touché qu'un public restreint d'experts.

M. Ammon, linguiste allemand, a souligné l'ambiguïté selon laquelle le plurilinguisme signifie pour les Français une défense de la francophonie, tandis qu'elle évoque pour les Allemands l'introduction d'un bilinguisme allemand/anglais. Il a cependant été observé par l'Université de Nantes que l'obligation d'introduire des cours de langues dans les cursus de Master est bien acceptée par les étudiants, malgré quelques difficultés de mise en oeuvre, et profite à des langues comme l'allemand, le russe et l'italien, en déclin dans les collèges et lycées.

Mme John, déléguée aux étrangers à Berlin, considère que la maîtrise de plusieurs langues aujourd'hui est comparable à celle de l'écriture dans le passé : ce devrait être la clé indispensable pour obtenir un poste de responsabilité sur le marché du travail.

M A N U E L D ' H I S T O I R E

Le manuel d'histoire franco-allemand résulte des propositions formulées par le premier " Parlement franco-allemand des jeunes " à MM. Chirac et Schröder en 2003. Un groupe de pilotage scientifique a depuis été formé par trois historiens allemands et trois français, qui ont travaillé en tandem.

Les trois manuels devraient être utilisés dès la rentrée scolaire 2006. Ils couvriront les programmes des trois classes de lycée, et donc toutes les époques, de l'antiquité grecque à l'Europe contemporaine. Chaque ouvrage est placé sous la responsabilité d'un tandem franco-allemand d'historiens. Le programme de Terminale, qui va de 1945 à nos jours, est marqué par un accent très franco-allemand et européen.

Ce manuel n'est pas un livre d'histoire franco-allemande, mais un manuel franco-allemand d'histoire, dans une perspective européenne. Il figurera parmi les ouvrages proposés aux enseignants en France et en Allemagne. Pour la première fois au sein du système fédéral allemand d'éducation, tous les Länder se sont accordés sur la possibilité d'utiliser ce manuel.

" Dans l'idéal, il faudrait bâtir un ouvrage commun aux vingt-cinq pays qui composent désormais l'UE. Mais la lourdeur de l'entreprise aurait de quoi décourager les tentatives. ", expliquait récemment M. Nembrini, chargé de la supervision et des négociations côté français, en lien avec l'Education Nationale.

N E W S

Le dernier jardin d'enfants franco-allemand à Paris, financé par la CAF (caisse d'allocations familiales) et les contributions des parents, est menacé par les nouvelles règles de financement de la CAF.

Ce serait un cruel paradoxe que les déclarations sur la nécessité d'apprendre la langue du voisin coïncident avec la disparition d'une école qui fonctionne depuis trente ans, et qui permet un accueil et une éducation bilingue d'enfants de 2 à 6 ans. contact@ajefa.org

GENERATION EUROPE 21 a réuni le 21 octobre à la Maison de l'Europe de Paris des représentants d'associations et des partenaires sociaux.

" La société civile et le monde économique et financier doivent être pleinement impliqués dans la relance de nos relations. A cette fin, nous avons décidé la création d'un forum de discussion franco-allemand qui se tiendra à intervalles réguliers, réunissant des personnalités issues du monde de la politique, de la science, de la culture, de l'économie et des médias de France et d'Allemagne ", déclaraient les deux gouvernements en 1998, au sommet de Postdam, après l'arrivée de Gerhard Schröder et du Vert Joschka Fischer au pouvoir. Cinq ans plus tard, en 2003, lors du 40ème anniversaire du traité de l'Elysée, les choses n'ont toujours pas progressé.

La nécessité de cette relance par la société civile est pourtant reconnue. Le forum franco-allemand, animé par les fondations Jean Jaurès et Friedrich Ebert, permet d'aborder des questions importantes, mais c'est tout le tissu des associations, des institutions sociales et culturelles des deux pays qu'il faut remobiliser.

L'échange de vue, en présence d'une représentante de la Commission à Paris, d'un membre des cabinets du Premier ministre et du ministre des affaires étrangères, de l'eurodéputée socialiste Pervenche Bérès, a permis de faire un état des questionnements et des besoins. Anne David (CAFECS/ Carrefour pour une Europe civique et sociale) regrette que le travail des associations sur l'Europe " reste trop souvent très franco-français ", par " manque de trouver des partenaires ". " Il faut développer le travail franco-allemand dans d'autres sphères associatives que celles habituelles", souligne-t-elle, en estimant que les associations auraient besoin pour cela d'être aidées.

Christian Lenz (DFCG/association nationale des directeurs financiers et de contrôle de gestion) estime que rapprocher les interlocuteurs est " une bonne idée " et qu'une entraide serait utile sur des événements. La DFCG, qui a organisé de nombreuses rencontres internationales, est prête à partager son expérience et serait intéressée en retour par des manifestations communes sur des thèmes comme les impacts des directives européenne, la gouvernance d'entreprise, les systèmes de règlement des conflits dans l'entreprise etc...

Emmanuel Julien (MEDEF) fait état d'une coopération intense avec les deux grandes organisations patronales allemandes. Si nous voulons avoir une influence en tant que couple franco-allemand, il faut établir son utilité en développant des projets communs, insiste-t-il. Il note que mener des actions concrètes reste parfois très difficile et que certaines demandes restent sans réponse faute d'interlocuteurs compétents. Arnaud de Bresson (Paris-Europace) fait état des expériences parfois difficiles de la place boursière de Paris avec l'Allemagne mais constate un réel besoin d'approfondissement.

Héloïse Carreau (mouvement européen) rappelle que le Mouvement a essayé de développer une dimension franco-allemande dans son approche mais a besoin d'interlocuteurs. Jessica Pennet (Mouvement des jeunes européens France) observe que les jeunes formés par le franco-allemand continuent à s'intéresser ensuite à l'Europe.

Christian Tremblay (Asedifres), dont l'association doit organiser en 2005 des assises sur le plurilinguisme, a besoin de partenaires, pas seulement mais aussi allemands.

Marie-Jo Fleury (CFDT) note des hauts et des bas dans les relations avec le DGB (fédération des syndicats allemands), parfois liés à de simples changements de personnes, à des manques de savoir faire.

Philippe Bastelica (ENA) souligne à l'inverse l'approfondissement de la dimension franco-allemande de l'ENA, avec 650 élèves allemands. Plusieurs anciens élèves allemands viennent de rentrer dans l'administration française. Il insiste lui aussi sur la nécessité de développer des projets concrets qui ne soient pas cantonnés aux experts.

Till Meyer, directeur de la maison de Rhénanie Palatinat à Dijon et Joachim Rothacker, directeur du centre franco-allemand de Provence, ont eux aussi pu confronter toutes ces questions à leur longue expérience.

GE21 a suggéré en conclusion de préparer des propositions à soumettre aux pouvoirs publics sur les moyens de répondre aux besoins d'aide des associations. Il a également été proposé de réunir des associations des deux pays pour organiser un débat sur la Constitution européenne dans le cadre des campagnes d'information pour la ratification.

Vous trouvez un compte-rendu complet de cette réunion avec la liste complète des personnes et organismes présents sur notre site web.

Expert de la CDU sur l'Europe et les questions internationales, Karl Lamers est l'auteur du concept de «noyau dur». Nous sommes heureux de l'avoir accueilli au sein de **GE21** en tant que Président du Comité Scientifique.

AVONS-NOUS ENCORE BESOIN AUJOURD'HUI DU MOTEUR FRANCO-ALLEMAND? Malgré tout ce qu'on peut entendre, pour permettre à l'Europe d'aller au bout de son long chemin, la coopération entre l'Allemagne et la France est encore plus nécessaire qu'auparavant, encore plus difficile aussi, mais elle reste inévitable. L'élargissement de l'UE à huit Etats d'Europe de l'Est représente un défi pour l'intégration de l'Europe, qui n'a pas pour seule cause les fortes disparités économiques. Les différentes visions de l'avenir de l'Europe, chacune liée à une expérience historique, pèsent bien plus lourd dans la balance. Déjà parmi les Quinze, il n'existait pas d'accord sur ce sujet. Cette différence de point de vue a pris aujourd'hui une nouvelle dimension et le débat sur un éventuel élargissement à la Turquie crée encore une autre problématique.

Le leadership franco-allemand est devenu plus délicat. Ceci n'est pas seulement dû au fait que le poids relatif des deux pays s'est statistiquement amoindri. C'est plutôt leur quête d'une nouvelle définition du modèle européen, d'un équilibre entre l'économie libérale et une société solidaire, qui est contestée, parce qu'ils figurent en la matière parmi les mauvais élèves de l'Union. De surcroît, ils ne respectent pas non plus les règles communes de la coopération économique européenne, à savoir le pacte de stabilité.

Last but not least, la France et l'Allemagne, du fait de leur conduite envers les autres partenaires ces derniers temps, et en particulier pendant la crise irakienne, se sont elles-mêmes compliqué la tâche. Mais personne n'a de solution alternative à proposer. Certes l'on peut croire que le fait de comprendre la dure nécessité de la globalisation, associée à la volonté d'avoir leur propre identité, conduisent à long terme les peuples européens à l'unité. Cependant, ce n'est pas à long terme que l'unité européenne est nécessaire, mais maintenant, et c'est la raison pour laquelle nous devons dès aujourd'hui accompagner activement ce processus.

Donc l'Allemagne et la France doivent coopérer encore mieux et plus étroitement, elles doivent donner l'exemple dans leur pratique et dans leur discours, et elles doivent dire quelle Europe elles veulent. Enfin, les citoyens des deux pays doivent vouloir jouer ce rôle. Tous les sondages illustrent une telle disposition. C'est pourquoi la démarche de **GENERATION EUROPE 21**, qui consiste à encourager les citoyens des deux pays et à les aider à développer et interconnecter leur coopération dans les différents domaines de la société civile, est si judicieuse et, malgré toutes les difficultés pratiques, prometteuse.

B R E V E S

L'Institut de Berlin-Brandebourg pour la coopération franco-allemande en Europe (BBI) a été créé par Brigitte Sauzay et Rudolf von Thadden en 1993, dans un château mis à disposition par le Land du Brandebourg à Genshagen, un village à une dizaine de kilomètres de Berlin. Le BBI deviendra à partir du 1er janvier 2005 une fondation. Il a pour vocation d'organiser des rencontres sur des débats communs aux deux sociétés, en y associant des partenaires polonais.

L'Institut franco-allemand de Ludwigsburg, le DFI, vient d'ouvrir une antenne à Paris dans un bâtiment de l'ambassade d'Allemagne, à côté du CIDAL et du DAAD, 24, rue Marbeuf - 75116 Paris. L'inauguration a eu lieu en présence de Mme Haigneré, ministre des Affaires Européennes et secrétaire générale à la coopération franco-allemande.

Confrontations vient d'ouvrir son antenne à Bruxelles, destinée à décloisonner les acteurs français, et à travailler au redressement de l'influence française à Bruxelles. **CONFRONTATIONS EUROPE**: avenue des Arts 8, B-1210 Bruxelles - Tél: 0032-2-25068861

Paris-Berlin, mensuel franco-allemand lancé par Pierre Janin, a publié en décembre son troisième numéro. Rédigé en français et en allemand, il ambitionne d'être une vitrine des deux sociétés.

L'EUROPE ET SES FRONTIÈRES. COLLOQUE SUR LA TURQUIE À GENSHAGEN LES 8 ET 9 OCTOBRE

Une nouvelle fois, l'Institut a proposé un débat ouvert et controversé, alimenté par un podium de haut niveau et composé d'intervenants polonais, allemands et de français.

Michael Schreier considère le "oui qualifié" de la Commission comme une "avance de confiance" (Vertrauensvorschuss) pour la société turque. Michel Rocard a critiqué "L'Europe trop occupée avec elle-même". Empêcher le "clash des civilisations", soutenir un chemin pro-occidental et démocratique et tenir compte de la valeur géostratégique de l'accès aux pays pétroliers plaident en faveur du chemin commencé en 1959. Le Secrétaire d'Etat Scharioth des affaires étrangères allemandes voit avec la fin de la guerre froide la nécessité de donner une "orientation stratégique" à l'Europe. Sylvie Goulard prend position contre l'adhésion du fait de l'eurosepticisme répandu dans les pays membres et Egon Bahr constate "l'échec de la vision allemande d'une Europe fédérale". Robert Smolén, président de la commission européenne du parlement polonais plaide pour "une perspective d'adhésion" pour l'Ukraine également. L'historien Winkler conteste l'identité commune "den Wir-Gedanken" aussi bien concernant la Bulgarie et la Roumanie que concernant la Turquie. Rita Süßmuth souhaite davantage de "leadership" et de "force d'argumentation des élites" et Richard von Weizsäcker "ne connaît pas d'autres frontières que ses propres intérêts". Fritjof von Nordenskjöld souligne qu'en Europe, "les élargissements sont toujours allés de pair avec les approfondissements". Le député polonais européen Kulakowski ne voit pas plus de proximité entre la Lapponie et l'île de Crète qu'entre l'Europe et la Turquie, selon lui, il faudrait en revanche "une vision commune et cohérente de l'Europe".

R E G I O N S

A l'initiative de Jean-Pierre Raffarin, les Présidents des Régions françaises et les Ministre-Présidents des Länder allemands se sont réunis les 27 et 28 octobre 2003 à Poitiers, en présence du Premier Ministre et du Chancelier Schröder. Leur objectif était alors de lancer le "processus de Poitiers", qui vise à établir une coopération plus étroite entre les collectivités régionales françaises et allemandes.

Les élections régionales de mai 2004 en France ont bloqué le processus politique, malgré des rencontres ponctuelles au niveau administratif, au sein de groupes de travail. La secrétaire générale déléguée aux questions franco-allemandes, Claudie Haigueré, a cependant réuni récemment l'Association des Régions de France, ce qui peut laisser présager d'une nouvelle dynamique du processus. De plus, la mise à disposition d'un expert des affaires européennes auprès de cette même association devrait permettre, à partir de janvier, la relance de la coopération avec les Länder allemands. Le contexte semble favorable, dans la mesure où le Président de l'Aquitaine, également Président de l'ARF, s'intéresse au dossier. Du côté allemand, Peter Müller, "ministre-président de Sarre et plénipotentiaire der Länder pour les relations culturelles avec la France, ainsi que le ministre-président du Brandebourg (SPD), actuel président du Bundesrat, se penchent eux aussi sur ce dossier.

La relance amorcée est indispensable pour poursuivre - au moins du côté allemand, compte tenu des compétences des Länder - les deux chantiers annoncés au dernier conseil de ministres franco-allemand. Il s'agit d'augmenter de façon significative l'apprentissage de la langue du partenaire à l'école, ainsi que de mettre en place des pôles d'excellence communs.

E C O N O M I E E T R E C H E R C H E

Le centre de recherche Saint Gobain pour la recherche en économie a organisé les 9 et 10 décembre un colloque sur le thème "Quelle place pour la France/Allemagne dans la division internationale du travail ?" avec des économistes et des industriels.

B. Amable (Paris X) a remarqué que les objectifs de Lisbonne placent la France et l'Allemagne devant la même obligation d'engager des réformes institutionnelles importantes. P. Artus (IXIS) souligne toutefois qu'elles ne font pas face de la même façon à cette problématique commune.

Le solde commercial allemand en 2003 représente 7,4% du PIB, contre -0,2% en France, ce qui s'explique par un meilleur positionnement de l'Allemagne sur le marché mondial, en particulier auprès des pays émergents. La France réalise 7% de ses exportations avec ces pays, l'Allemagne 14,5%. En revanche, cette stratégie qui permet à l'Allemagne de bénéficier de la forte croissance de ces pays, ne compense pas les pertes d'emploi dans le secteur industriel et pénalise la demande intérieure. Elle a également des implications dans le domaine de la recherche : l'Allemagne a développé un système de R&D plus efficace que son voisin. En France, organismes publics et sections R&D privées fonctionnent séparément. En Allemagne ils coopèrent, et les fondations privées soutiennent les centres de recherche public à hauteur de 6 Mds d'Euros par an (le budget du CNRS s'élève à 2,2 Mds d'Euros par an). Hubertus von Gruenberg, président de Continental (pneumatiques), a présenté sa stratégie de réduction massive des fournisseurs allemands au profit des sous-traitants d'Europe centrale, qui disposent d'un niveau de salaire beaucoup plus bas et qui ont néanmoins une culture industrielle forte. En échange, il investit dans des domaines innovants et arrive ainsi à maintenir à peu près le niveau d'emploi.

Le magazine «Der Spiegel» publie chaque semaine la liste des livres les plus vendus en Allemagne. Nous vous communiquons les premiers titres de cette liste:

Fiction:

- Dan Brown: Das Sakrileg (le sacrilège)
- Frank Schätzing: Der Schwarm (L'idole)
- Stephen King: Der Turm (La tour)
- François Lelord: Hektors Reise (le voyage d'Hector)
- Ildiko von Kürthy: Blaue Wunder
- Paulo Coelho: Der Alchimist (L'alchimiste)
- Umberto Eco: Die geheimnisvolle Flamme der Königin Loana (La flamme mystérieuse de la reine Loana)
- Swen Regener: Neue Vahr Süd (nouvelle Vahr sud)
- Eric Emanuell Schmitt: Das Kind von Noah (l'enfant de Noah)
- Elizabeth George: Wer die Wahrheit sucht (Celui qui cherche la vérité)

Essais:

- Ben Schott: Schotts Sammelsurium (Mon bric-à-brac)
- Helmut Schmidt: Die Mächte der Zukunft (les puissances de l'avenir)
- Chris Heath & Robbie Williams: Feel Robbie Williams
- Senait Mehari: Feuerherz (coeur de feu)
- Frank Schirrmacher: Der Methusalemkomplex (le complexe de Méthusalem)
- Susanne Fröhlich: Moppel-Ich
- Klaus Bednarz: Am Ende der Welt (A la fin du monde)
- Wibke Bruhns: Meines Vaters Land (le pays de mon père)

A M F

L'Association des Maires de France a réagi au processus de Poitiers par une déclaration solennelle, adoptée le 21 Octobre 2004 à Paris avec ses homologues allemands, le «Deutscher Städtetag» et le «Deutscher Landkreistag» et intitulée «donner une nouvelle dimension communale aux relations franco-allemandes». Les élus locaux «expriment leur volonté conjointes de contribuer à la coopération entre les territoires et les peuples et se félicitent du renforcement de leur coopération sur les questions européennes d'intérêt communal». La déclaration affirme le soutien des organisations communales «au travail indispensable de l'OFAJ».

Ils proposent d'élargir cette relation fondamentale à des pays tiers, notamment les communes des pays de l'élargissement et d'intensifier la coopération par un échange de cadres territoriaux. Sur les dossiers européens, ils affichent leurs intérêts communs: l'autonomie locale pour les services publics de proximité, l'environnement, la cohésion. Enfin, ils souhaitent participer au processus de Poitiers et se réunir régulièrement pour préparer les dossiers européens.

GENERATION EUROPAE 21

3, rue de Belfort, 75011 Paris
 babette.nieder@generationaleurope21.info
 Direction de la publication : Babette NIEDER
 Direction de la rédaction: Henri de BRESSON,
 Conception et réalisation : Fabrice Anicet Tabar
 et Julie BASSET.
 Imprimeur: SPEI, 34 bis av. Charles-de-Gaulle
 BP26-54425 Pulnoy